



INTER SYNDICALE NATIONALE
AUTONOME REPRÉSENTATIVE
DES INTERNES DE MÉDECINE GÉNÉRALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Lyon – 20 décembre 2017

Arrêté Formations Spécialisées Transversales et Options : *enfin !*

L'Arrêté précisant le contenu des Formations Spécialisées Transversales (FST) et Options est paru ce jour au Journal Officiel. Si l'ISNAR-IMG se réjouit de la sortie de ce texte, on ne peut néanmoins que regretter cette parution tardive.

La Médecine Générale est une spécialité complexe et entière : nous sommes experts de la Médecine de premier recours.

En élargissant nos domaines de compétences, les FST permettent un enrichissement de nos pratiques au service des besoins de santé de nos territoires. Ce vaste champ des possibles professionnels est un atout pour l'attractivité de notre spécialité.

L'ISNAR-IMG déplore cependant que les nouveaux internes n'aient pu faire un choix totalement éclairé, sans visibilité sur les options et FST accessibles dans chaque subdivision. Cette parution tardive ne permet pas l'implication des internes dans leur parcours de formation. Nous espérons que les facultés seront rapidement en mesure d'informer leurs étudiants quant à l'offre de formation pour chacune des FST.

Nous resterons vigilants quant au suivi de la Réforme du Troisième Cycle. Les opportunités de réalisation de FST dans les subdivisions seront un indicateur précieux pour mettre en évidence les possibilités offertes aux étudiants de construire leur parcours de formation.

L'interne doit pouvoir être acteur dans la réalisation de son projet professionnel.

Marion BOUTY,
Porte-Parole de l'ISNAR-IMG

Contacts Presse :

Marion BOUTY – Porte-Parole
06 73 07 52 85 - porteparole@isnar-img.com

Maxence PITHON - Président
06 73 07 53 01 - president@isnar-img.com

 ISNAR IMG |  @ISNARIMG | www.isnar-img.com